

Veillez noter qu'il y a lieu d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour du Conseil communal du 27 juin 2024, à 20:00.

Gelieve volgende punten toe te voegen aan de agenda van de Gemeenteraad van 27 juni 2024, om 20:00.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.
Met de meeste hoogachting.

Saint-Gilles, le 26 juin 2024
Sint-Gillis, 26 juni 2024

Par ordonnance
In opdracht

Le Secrétaire communal,
De Gemeentesecretaris,

La Conseillère-Présidente,
De Gemeenteraadslid-Voorzitster,

Laurent PAMPFER

Lesia RADELICKI

**CONSEIL DU 27 JUIN 2024
GEMEENTERAAD VAN 27 JUNI 2024**

**[ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE](#)
[AANVULLENDE AGENDA](#)**

SÉANCE PUBLIQUE - OPENBARE ZITTING

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Assemblées - Vergaderingen

27.06.2024/A/0001 Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 30 mai 2024. Approbation.

Proces-verbaal van de Gemeenteraadszitting van 30 mei 2024. Goedkeuring.

27.06.2024/A/0002 Services communaux. Marchés publics lancés par le Collège des Bourgmestre et Échevins en vertu des articles 234 §§2,3, 234 bis de la Nouvelle loi communale. Informations.

Gemeentelijke diensten. Overheidsopdrachten opgestart door het college van burgemeester en schepenen krachtens artikelen 234 §§2,3, 234 bis van de Nieuwe Gemeentewet. Kennisgevingen.

Service juridique - Juridische dienst

27.06.2024/A/0003 Ordonnance de police du Bourgmestre en vue d'apaiser les espaces publics saint-Gillois dans les périmètres déterminés, du 18 juin 2024 au 1er septembre 2024. Confirmation.

Politieverordening van de Burgemeester met het oog op het herstel van de rust in de openbare ruimte van sint-gillis in de aangeduide perimeters, van 18 juni tot 1 september. Bevestiging.

Logistique - Logistiek

27.06.2024/A/0004 Elections communales du 13 octobre 2024. Règlement relatif aux conditions d'affichage sur les panneaux électoraux et à la publicité électorale. Adoption.

Gemeenteraadsverkiezingen van 13 oktober 2024. Reglement betreffende de voorwaarden van aanplakking op verkiezingsborden en verkiezingsreclame. Goedkeuring.

Marchés publics - Overheidsopdrachten

27.06.2024/A/0005 Marché public de services n° 2024_ORDI_171_CMP relatif au renouvellement du portefeuille d'assurances de l'administration communale – Procédure concurrentielle avec négociation conformément à l'article 38, §1er, 1°, d, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics - Budget(s) ordinaire(s) des années 2025 et suivants. Dépenses à engager aux articles adéquats.

Dienstverleningsopdracht nr. 2024_ORDI_171_CMP betreffende de vernieuwing van de verzekeringsportefeuille voor de gemeentebestuur - Mededingingsprocedure met onderhandeling overeenkomstig artikel 38 §1st, 1°, d, van de wet van 17 juni 2016 betreffende de overheidsopdrachten - Gewone begroting(en) voor 2025 en volgende jaren. De uitgaven moeten vastgelegd worden op de betrokken artikels.

PERSONNEL ET GRH - PERSONEEL EN HRM

Administration et gestion du personnel - Administratie en beheer van het personeel

27.06.2024/A/0006 GRH. Modification des échelles de traitement des grades légaux de la Commune et du CPAS à partir du 1er décembre 2024. Approbation.

HRM. Wijziging van de weddeschalen van de wettelijke graden van de gemeente en het OCMW vanaf 1 december 2024. Goedkeuring.

FINANCES - FINANCIËN

Tutelle financière sur les hôpitaux, le CPAS et les zones de police - Financieel toezicht op de ziekenhuizen, het OCMW en de politiezones

27.06.2024/A/0007 Mutualisation des services communaux et CPAS. Conventions de collaboration entre les services techniques, marchés publics et archives de la commune et du CPAS de Saint Gilles. Approbation.

Samenvoeging van gemeentelijke diensten en OCMW's.
Samenwerkingsovereenkomsten tussen de technische, openbare aanbestedings- en archiefdiensten van de gemeente en het OCMW van Sint-Gillis. Goedkeuring.

27.06.2024/A/0008 CPAS - 113-20240425-A-0005 - Compte 2023

OCMW - 113-20240425-A-0005 - Rekening 2023

27.06.2024/A/0009 CPAS - Budget 2024 - modification n°1.

OCMW - Begroting 2024 - wijziging nr 1.

27.06.2024/A/0010 Finances. HIS. Subvention spéciale aux communes en vue d'intervenir dans les charges 2024 des missions d'intérêt communal des hôpitaux publics bruxellois (ordonnance du 13 février 2003). Subvention d'un montant de 877.000,00 EUR.

Financiën. Bijzondere subsidie aan de gemeenten om in de lasten 2024 van de opdrachten van gemeentelijk belang van de Brusselse openbare ziekenhuizen tussen te komen (ordonnantie van 13 februari 2003). Subsidie van een bedrag van 877.000,00 EUR

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - RUIMTELIJKE ORDENING

Espace public (voiries, espaces verts, propreté publique) - Openbare ruimtes (wegen, groene ruimtes, netheid)

27.06.2024/A/0011 Espaces publics. Soutien régional pour la conception et l'installation de deux « Parklet ». Approbation de la convention.

Openbare Ruimte. Investeringssubsidie voor het ontwerp en de installatie van twee Parklets. Goedkeuring van de overeenkomst.

ENSEIGNEMENT, CULTURE ET EGALITÉ DES CHANCES - ONDERWIJS, CULTUUR EN GELIJKE KANSEN

Egalité des chances - Gelijke kansen

27.06.2024/A/0012 Egalité des chances. Appel à projets aux associations oeuvrant pour l'égalité des chances et les droits des femmes 2024. Attribution des subsides.

Gelijke Kansen. Projectoproep gericht op verenigingen die zich inzetten voor Gelijke kansen en Vrouwenrechten 2024 - Toekenning van de subsidies

LOGEMENT, AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ, SPORT ET PETITE ENFANCE - HUISVESTING, SOCIALE ZAKEN, GEZONDHEID, SPORT EN JONGE KIND

Santé - Gezondheid

27.06.2024/A/0013 Santé publique. Octroi et liquidation de subsides. Budget 2024.

Volksgezondheid. Toekenning en uitbetaling van subsidies. Begroting 2024.

Solidarité internationale - Internationale Solidariteit

27.06.2024/A/0014 Solidarité internationale. Octroi et liquidation de subsides. Budget 2024. article150/332-02/11

Internationale solidariteit. Toekenning en uitbetaling van subsidies. Begroting 2024 artikel 150/332-02/11

ENSEIGNEMENT, CULTURE ET EGALITÉ DES CHANCES - ONDERWIJS, CULTUUR EN GELIJKE KANSEN

Enseignement - Onderwijs

27.06.2024/A/0015 Enseignement fondamental ordinaire. Règlement d'ordre intérieur commun à toutes les écoles communales et règlements d'ordre intérieur complémentaires. Adoption.

Gewoon Basis Onderwijs. Gemeenschappelijk Huishoudelijk reglement voor alle gemeentelijke scholen en aanvullende huishoudelijke reglementen. Goedkeuring.

27.06.2024/A/0016 Enseignement. Fondamental, secondaire et pôle territorial. Convention subvention. Erasmus +

Onderwijs. Basis- en middelbaar onderwijs en territoriale cluster. Subsidieovereenkomst. Erasmus + programma.

27.06.2024/A/0017 Écoles communales. Règlement de garderie. Modification

Culture - Cultuur

27.06.2024/A/0018 Service de la culture. Approbation du Plan communal de politique culturelle 2024-2029

Dienst cultuur. Goedkeuring van het Gemeentelijk Cultuurbeleidsplan 2024-2029

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - RUIMTELIJKE ORDENING

Développement économique - Economische ontwikkeling

27.06.2024/A/0019 Gestion du marché du Parvis. ASBL "Entreprendre à Saint-Gilles – Ondernemen in Sint-Gillis". Relation in house.

Beheer van de markt op het Sint-Gillis Voorplein. VZW "Ondernemen in Sint-Gillis - Entreprendre à Saint-Gilles". Relatie in house.

27.06.2024/A/0020 Règlement relatif aux primes d'encouragement à l'ouverture d'un commerce

Reglement betreffende aanmoedigingspremies voor de opening van een handelszaak

27.06.2024/A/0021 Règlement sur les primes de soutien à l'activité économique locale, à la transition écologique et à la réduction de la facture énergétique

Reglement betreffende de premies ter ondersteuning van lokale economische activiteit, ecologische transitie en energiekostenvermindering

REVITALISATION URBAINE - STEDELIJKE REVITALISATIE

Service revitalisation urbaine - Stedelijke revitalisatie dienst

27.06.2024/A/0022 [Objet ne figurant pas à l'Ordre du jour. Déclaration de l'urgence \(article 97 § 1er de la NLC\) : Revitalisation urbaine. Contrat de Rénovation Urbaine « Avenue du Roi ». Projet 1.C.4. Halle alimentaire. Cahier spécial des charges n°2024_EXTRA_26_CRU. Procédure de passation et conditions du marché : procédure ouverte. Budget extraordinaire 2024 de la commune, article budgétaire 9305/635-51/ - /47. Coût total estimé à 7.186.436,07 euros HTVA, soit 8.923.031,66 euros TVAC. Article budgétaire Régie Foncière \(2024\) : 267/2401-01 \(Complémentaire\)](#)

Voorwerp dat niet op de agenda staat. Verklaring van dringendheid. (artikel 97 § 1 van het NGW) : Wijkontwikkeling. Stadsvernieuwingscontract « Koningslaan ». Project 1.C.4. : Voedingshal. Bestek nr. 2024_EXTRA_26_CRU. Gunningsprocedure en voorwaarden van de overheidsopdracht: openbare procedure. Buitengewone begroting 2024. Begrotingsartikel 9307/735-60. Totale kost geraamd op 7.186.436,07 euro's exclusief btw, of 8.923.031,66 euro's incl. BTW. Begrotingsartikel Regie voor Grondbeleid (2024) : 267/2401-01 (*Aanvullend*)

27.06.2024/A/0023 Revitalisation urbaine. Contrat de Rénovation Urbaine « Avenue du Roi ». Projet 1.C.4. Halle alimentaire. Cahier spécial des charges n°2024_EXTRA_26_CRU. Procédure de passation et conditions du marché : procédure ouverte. Budget extraordinaire 2024 de la commune, article budgétaire 9305/635-51/ - /47. Coût total estimé à 7.186.436,07 euros HTVA, soit 8.923.031,66 euros TVAC. Article budgétaire Régie Foncière (2024) : 267/2401-01 (*Complémentaire*)

Wijkontwikkeling. Stadsvernieuwingscontract « Koningslaan ». Project 1.C.4. : Voedingshal. Bestek nr. 2024_EXTRA_26_CRU. Gunningsprocedure en voorwaarden van de overheidsopdracht: openbare procedure. Buitengewone begroting 2024. Begrotingsartikel 9307/735-60. Totale kost geraamd op 7.186.436,07 euro's exclusief btw, of 8.923.031,66 euro's incl. BTW. Begrotingsartikel Regie voor Grondbeleid (2024) : 267/2401-01 (*Aanvullend*)

FINANCES - FINANCIËN

Comptabilité - Boekhoudkundig

27.06.2024/A/0024 Finances. Budget de l'exercice 2023 - Modifications 98 et 99. Ajustements des crédits de l'exercice - Clôture au 31.12.2023

Financiën. Begroting van het dienstjaar 2023 - Wijzigingen 98 en 99. Aanpassingen van de kredieten van het dienstjaar - Afsluiting op 31.12.2023

27.06.2024/A/0025 Finances – Comptes annuels de l'exercice 2023 – Compte budgétaire, compte de résultats, bilan et rapport de synthèse

Financiën – Jaarrekeningen van het dienstjaar 2023 – Begrotingsrekening, resultatenrekening, balans en syntheseverslagen

Gestion budgétaire - Budgetbeheer

27.06.2024/A/0026 Finances. Budget de l'exercice 2024 : Modifications n° 1 et 2 - Approbation.

Financiën. Begroting 2024 : Wijzingen nr 1 en 2 - Goedkeuring

27.06.2024/A/0027 Finances. Emprunts à contracter pour le financement des investissements de l'exercice 2024 - Approbation du règlement de consultation de marché.

Financiën. Aangaan van leningen voor de financiering van investeringen voor het dienstjaar 2024 - Goedkeuring marktconsultatiereglement.

RECOUVREMENT - INKOMSTEN

Taxes et primes - Administratief beheer van taksen

27.06.2024/A/0028 Règlement-taxe sur les dispositifs publicitaires dans l'espace public ou visibles depuis l'espace public. Renouvellement. Modification.

Belastingreglement op reclame-inrichtingen geplaatst in de openbare ruimte of zichtbaar vanaf de openbare ruimte. Hernieuwing. Wijziging.

27.06.2024/A/0029 Règlement-taxe sur les immeubles inoccupés et les terrains laissés à l'abandon. Modifications. Renouvellement.

Belatingsreglement op leegstaande panden en verwaarloosde gronden. Wijzigingen. Hernieuwing.

27.06.2024/A/0030 Règlement-taxe sur les résidences non principales. Modifications et renouvellement.

Reglement betreffende de belasting op de andere dan hoofdverblijfplaatsen. Wijzigingen en Hernieuwing.

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Informatique - Informatica

27.06.2024/A/0031 Informatique. CIVADIS. Convention de traitements des données à caractère personnel. Approbation.

Informatica. CIVADIS. Convenant ivm de verwerking van persoonlijke gegevens. Goedkeuring.

DÉPARTEMENT ETAT CIVIL - DEPARTEMENT BURGERLIJKE STAND

Etat civil - Burgerlijke stand

27.06.2024/A/0032 Règlement sur les redevances dues pour services administratifs. Modification.

Retributiereglement voor administratieve diensten. Wijziging.

LOGEMENT, AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ, SPORT ET PETITE ENFANCE - HUISVESTING, SOCIALE ZAKEN, GEZONDHEID, SPORT EN JONGE KIND

Sport - Sport

27.06.2024/A/0033 Service des sports - Salles de sport de l'infrastructure ECAM - Fixation des tarifs horaires de location - Article 7648/163-01(82)

Sportdienst - ECAM infrastructuur sporthallen - Vaststelling van huurtarieven per uur - Artikel 7648/163-01(82)

Régie Foncière - Regie voor grondbeleid

27.06.2024/A/0034 Régie foncière - Conventions d'occupation de locaux avec différentes asbl - Approbation

Régie voor grondbeleid - Huurovereenkomsten met verschillende VZW - Goedkeuring

27.06.2024/A/0035 Régie foncière - Rapport annuel 2023 concernant les attributions de logements

Regie voor grondbeleid - Jaarverslag 2023 over woningtoewijzingen

27.06.2024/A/0036 Régie foncière - Transformations des bâtiments de la Centrale Soins à Domicile (CSD), rue Saint Bernard 42 en Résidence Service Social Saint-Gilles - Participation financière dans le projet - Accord de principe

Regie voor grondbeleid - Verbouwing van de gebouwen van de Centrale Soins à Domicile (CSD), Sint-Bernardstraat 42, tot "Résidence Service Social Saint-Gilles" - Financiële deelname aan het project - Principeakkoord

PROPRIÉTÉS COMMUNALES ET PATRIMOINE - GEMEENTELIJKE EIGENDOMMEN EN ERFGOED

Développement durable - Duurzame ontwikkeling

27.06.2024/A/0037 Service développement durable. Plan Climat de Saint-Gilles - approbation

Dienst Duurzame ontwikkeling. Klimaatsplan Sint-Gillis - goedkeuring

LOGEMENT, AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ, SPORT ET PETITE ENFANCE - HUISVESTING, SOCIALE ZAKEN, GEZONDHEID, SPORT EN JONGE KIND

Régie Foncière - Regie voor grondbeleid

27.06.2024/A/0038 Régie foncière. Comptes annuels 2023

27.06.2024/A/0039 Régie foncière. Budget 2024. Modification budgétaire n° 2

Regie voor Grondbeleid. Begroting 2024. Begrotingswijziging nr 2

PROPRIÉTÉS COMMUNALES ET PATRIMOINE - GEMEENTELIJKE EIGENDOMMEN EN ERFGOED

Développement durable - Duurzame ontwikkeling

27.06.2024/A/0040 Soutien régional aux actions communales de mobilité 2024 /"Mobilité durable, Volet A 'Vivre la ville'" . Convention financière entre Bruxelles-Mobilité et l'Administration communale de Saint-Gilles. Projet "Vollenbike 2024"

Gewestelijke ondersteuning van de gemeentelijke mobiliteitsacties 2024 / "Duurzame mobiliteit, Deel A 'De stad beleven'" - Financiële overeenkomst tussen Brussel Mobiliteit en het Gemeentebestuur Sint-Gillis. Project - "Vollenbike 2024"

Propriétés communales - Gemeentelijke eigendommen

27.06.2024/A/0041 Projet d'investissement 2024/022. Ecole Nouvelle. « Opération Ré-Création 21 ». Marché de travaux ayant pour objet la rénovation de la cour. Procédure de passation : procédure négociée directe avec publication préalable. Cahier spécial des charges n°2024_MIXTE_2_PCP. Approbation du marché, du choix de la procédure de passation et des conditions du marché. Budget extraordinaire 2024. Montant estimé : 500.000,00- € TVAC. Article en dépense : 722/725-60 - Articles en recette : 722/661-51 (subvention de la Région Bruxelles-Capitale (Bruxelles Environnement)) et 722/961-51 (emprunt).

Investeringsproject nr. 2024/022. Nieuw School. "Operatie Re-creactie 2021". Overheidsopdracht voor werken voor de renovatie van de speelplaats. Plaatsingsprocedure: vereenvoudigde onderhandelingsprocedure met voorafgaande bekendmaking. Bestek nr. 2024_MIXTE_2_PCP. Goedkeuring van de opdracht, keuze van de plaatsingsprocedure en van de opdrachtvoorwaarden. Buitengewone begroting 2024. Geraamd bedrag: € 500.000,00 incl. btw. Artikel (uitgave): 722/725-60. Artikels (ontvangst): 722/661-51 (subsidie van de Brussels Hoofdstedelijk Gewest (Leefmilieu Brussels)) en 722/961-51 (lening).

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Affaires Néerlandophones - Nederlandstalige aangelegenheden

27.06.2024/A/0042 Affaires néerlandophones. Bibliothèque Communale Néerlandophone. Modification de l'addendum à l'accord de coopération dans le cadre du règlement régional des bibliothèques bruxelloises. Approbation.

Nederlandstalige aangelegenheden. Nederlandstalige Gemeentelijke Bibliotheek. Wijziging addendum bij de samenwerkingsovereenkomst in het kader van het regioreglement van de Brusselse bibliotheken. Goedkeuring.

27.06.2024/A/0043 Affaires néerlandophones. Politique culturelle locale. Sélection des photographes 2023. Approbation.

Nederlandstalige aangelegenheden. Lokaal cultuurbeleid. Selectie fotografen 2023. Goedkeuring.

Assemblées - Vergaderingen

27.06.2024/A/0044 Motion déposée par les groupes Ecolo-groen, Liste du Bourgmestre, PTB/PVDA et MR/Open-VLD visant à garantir une campagne électorale communale loyale et respectueuse de toutes et tous via un Charte de bonne conduite
(Complémentaire)

Motie ingediend door de fracties Ecolo-groen, Burgmeesterlijst, PTB/PVDA en MR/Open-VLD om een eerlijke campagne voor de gemeenteraadsverkiezingen met respect voor iedereen te garanderen door middel van een Handvest van goed gedrag.
(Aanvullend)

27.06.2024/A/0045 Interpellations et questions orales présentées par les Conseillers communaux (Article 84 bis de la Nouvelle loi communale). *(Complémentaire)*

Interpellaties en mondelinge vragen voorgesteld door de Gemeenteraadsleden (Artikel 84 bis van de Nieuwe Gemeentewet) *(Aanvullend)*

COMMUNE DE SAINT-GILLES / GEMEENTE SINT-GILLIS

CONSEIL COMMUNAL DU 27 JUIN 2024 / GEMEENTERAAD VAN 27 JUNI 2024

QUESTIONS / VRAGEN :

1. Question orale de Mme Laurence Chin, Conseillère communale concernant les responsabilités dans l'abandon des travaux du bâtiment au-dessus de la dalle Horta ;

Mondelinge vraag van Mevrouw Laurence Chin, Gemeenteraadslid over de verantwoordelijkheid voor het stopzetten van de werkzaamheden aan het gebouw boven de Hortaplaat ;

2. Question orale de Monsieur **Khalid Talbi**, Conseiller communal, concernant la réduction des créneaux d'utilisation du complexe sportif communal "le Barca" pour les petits clubs amateurs au profit de l'Union

Mondelinge vraag van de Heer Khalid Talbi, Gemeenteraadslid over de vermindering van de gebruiksmogelijkheden van het gemeentelijk sportcomplex "Le Barca" voor kleine amateurclubs ten voordele van de "Union".

3. Question orale de Madame **Celi Rodriguez**, Conseillère communale, **concernant le projet** d'ouverture d'une nouvelle grande surface rue Defacqz;

Mondelinge vraag van Mevrouw Celi Rodriguez, Gemeenteraadslid over de plannen voor de opening van een nieuwe supermarkt in de Defacqzstraat;

1. **Question orale de Mme Laurence Chin, Conseillère communale concernant les responsabilités dans l'abandon des travaux du bâtiment au-dessus de la dalle Horta**

Vous l'avez confirmé dans la presse, après nos révélations et notre interpellation d'il y a quelques mois : les travaux de la dalle Horta seront bien arrêtés. Pour rappel, le projet dont on parle depuis 10 ans consistait en un immeuble ayant au RDC l'entrée de la station, un atelier de réparation de vélo, un parking vélos de 106 emplacements, puis trois étages pour 8 logements dont 5 de trois chambres. Au final, le budget prévisionnel de 3 millions aura doublé et aujourd'hui, ce sont déjà 3,3 millions qui ont été engloutis pour payer l'entrepreneur.

Première question : quid des autres coûts ? Faut-il ajouter à ce montant les centaines de milliers d'euros qui ont servi à commander les nombreuses études ?

Dans la presse, la commune ne mentionne aucunement les gros dégâts de ce chantier : les instabilités et fissures causées sur les maisons alentour, et les inondations. Pourquoi cet oubli ? Ce n'est pourtant pas un détail... Que va-t-il se passer au niveau des dédommagements ?

Dans la presse, on peut lire également que "l'entreprise qui avait été sélectionnée se retourne contre la commune pour couvrir les frais supplémentaires liés aux imprévus de chantier" mais que "des négociations sont en bonne voie". Que reproche l'entreprise à la commune ? Quels sont les arguments des uns et des autres ? Vers où vont ces "négociations" ?

Dans la presse, la commune rappelle aussi l'importance de trouver les responsabilités dans ce dossier. Nous sommes bien d'accord avec vous ! Mais c'est en réalité la Stib et Vivaqua que vous visez. Que leur reprochez-vous exactement ? Comment et quand leur avez-vous fait savoir ? Qu'ont-ils répondu ?

Pour rappel, nous avons trouvé des éléments troublants quant aux responsabilités qui pourraient faire penser qu'il y a eu une sorte d'acharnement de la part du Collège pour poursuivre ce projet, notamment l'étude de stabilité externe de 2015 qui concluait déjà très clairement en avertissant quant à la "grande complexité technique", aux "obstacles enterrés multiples" et à "d'importants surcoûts"...

Des débats au sein des différents services communaux concernés ont-ils eu lieu concernant la faisabilité du projet au cours des années ? Y a-t-il eu des voies qui ont tenté d'avertir quant aux risques ? Si oui, en quoi ont-elles été écoutées ? Si non, comment cela se fait-il ? Où peut-on trouver ces avis internes ?

Dernière question : quand ce trou béant sera-t-il rebouché ? Quel est le prochain calendrier ?

2. **Question orale de Monsieur Khalid Talbi, Conseiller communal, concernant la réduction des créneaux d'utilisation du complexe sportif communal "le Barca" pour les petits clubs amateurs au profit de l'Union**

En janvier nous vous interpellions déjà à ce sujet : une pétition avait été lancée par les clubs amateurs utilisant l'infrastructure communale du Barca pour s'opposer à une décision du bourgmestre visant à réduire les créneaux horaires dont ces clubs bénéficiaient au profit du club professionnel de l'Ecole des jeunes de l'Union. Je cite : "Plus de 20 équipes, regroupant au minimum 300 joueurs, se verront un accès compromis aux infrastructures du complexe sans aucun accord officiel ni communiqué préalable. Cette privatisation, effectuée sans transparence quant à son but et à son impact, menace gravement l'avenir de notre communauté amateur sportive." Nous voulons faire le point sur l'évolution de ce dossier.

Premièrement, les conventions d'occupation sont arrivées exceptionnellement tard cette année, ce qui a empêché certains petits clubs de rendre à temps leurs dossiers auprès de leurs fédérations... C'est absolument regrettable. Comment expliquer ce timing ?

De plus, il semblerait que les clubs aient reçu une demande pour le moins particulière vu le RGPD : pourquoi leur avez-vous demandé les coordonnées de leurs affiliés ? Est-ce, comme vous l'expliquiez en janvier, pour démontrer qu'il y aurait trop peu de vrais Saint-gillois qui occupent ces installations à Anderlecht, afin de justifier leur écartement progressif ? Permettez-moi de vous rappeler que plus d'un million d'euros de subsides régionaux ont permis de rénover récemment les infrastructures et que ce subside était très clairement conditionné au critère dit "essentiel" de "supra-localité", c'est-à-dire, que les terrains doivent pouvoir servir à tous les Bruxellois... Nous en avons la preuve vu les documents que nous avons obtenus et qui ont été approuvés par le Collège. Comment comptez-vous résoudre cette contradiction ? Qu'en pense la tutelle régionale ?

Mais surtout, vous nous présentiez lundi un projet de convention qui - en gros - stipule que la gestion du Barca serait totalement cédée à l'Union, via son asbl de l'Ecole des Jeunes, tandis que le site du Bens quant à lui devrait servir à accueillir les petits clubs amateurs. Sur ce principe nous n'avons aucune opposition. Mais :

- Quelle concertation avec les clubs concernés ?
- Quelle garantie a-t-on que les clubs amateurs bénéficieront au final d'autant de créneaux horaires que précédemment ?
- L'Union va-t-elle participer en partie aux importants subsides régionaux qui ont été utilisés récemment pour rénover des installations censées bénéficier à tous les bruxellois et non pas à un club privé ?
- Comment garantir qu'il y aura, à côté de la mission de former la future élite, toujours dans l'avenir une place pour le sport à vocation plus sociale ?
- Comment garantir le contrôle démocratique au conseil communal puisque désormais l'occupation des terrains pour les petits clubs sera décidée par un "comité d'accompagnement" constitué à part égale de représentants de l'Union, de l'EDJ et du Collège ?

Ces différents points ne sont pas inclus dans le projet de convention. Pourquoi ? Quelles garanties avons-nous donc ?

Il n'est pas trop tard pour se ressaisir. La commune est propriétaire, elle doit mettre ses conditions, nous assurer qu'il n'y aura pas de diminution de l'offre pour le sport populaire et démocratique, et obtenir des garanties que l'intérêt général sera servi au mieux, et ces garanties doivent figurer dans une convention.

3. **Question orale de Madame Celi Rodriguez, Conseillère communale, concernant le projet d'ouverture d'une nouvelle grande surface rue Defacqz:**

L'annonce de l'installation d'une grande surface supplémentaire chaussée de Charleroi avec accès par la rue Defacqz suscite diverses réactions dans le quartier. Une pétition circule par rapport à une demande de permis d'environnement.

Les riverains de la rue Defacqz s'inquiètent des flux de circulation qui seront générés par le parking de 28 places réservées dorénavant au commerce, de la suppression de places de stationnement au profit d'une zone de livraison et des nuisances qui pourraient y être liées, notamment en tout début de matinée.

De plus, l'impact d'une nouvelle surface de cette taille inquiète à juste titre les commerçants de proximité, compte tenu de la présence d'un nombre élevé de commerces intégrés dans l'axe de la chaussée de Charleroi et dans le quartier Ma Campagne-Janson, dont un récemment ouvert à l'entrée du territoire ixellois.

Un projet similaire avait pu être refusé chaussée de Charleroi et rue Saint-Bernard il y a quelques années sur base de normes urbanistiques, un comité de quartier s'étant par ailleurs fermement opposé aux flux de circulation que cette installation allait générer dans le quartier.

Une demande de permis d'urbanisme, notamment pour l'installation d'ascenseurs, a été débattue lors de la dernière commission de concertation dont l'avis n'a pas encore été publié.

Quelle est la position de la commune dans ce dossier ?

En vous remerciant pour vos réponses.